

Accompagnement à la VAE Classique – Titre Professionnel “Formateur Professionnel d’Adultes”

Cet accompagnement se fera de façon individuel principalement ou à certains moments en collectif si plusieurs candidat.e.s sont inscrits à la même session. Selon le nombre de candidat.e.s inscrit.e.s, il est possible que certaines étapes de l’accompagnement se fassent collectivement en classe virtuelle.

- **Objectif**

Valider le ou les blocs de compétences de la certification professionnelle visée soit le titre professionnel Formateur Professionnel d'Adultes (FPA)

- **Public**

Toute personne souhaitant obtenir un diplôme de Formateur professionnel d’Adultes en VAE.

Accessible aux personnes en situation d’handicap, pour plus de renseignements, veuillez contacter le Référent Handicap par email : contact@startcompetences.com

- **Pré requis**

Avoir à minima un an d’expérience continue ou non dans une activité bénévole ou salariée dans le secteur de la formation professionnelle.

- **Durée**

24 heures sur 12 mois maximum à compter de la réception de la recevabilité

L’Accompagnement se fera à distance selon l’ordre suivant :

Livret 1 (Livret de Recevabilité)

La demande de VAE doit être adressée à la DREETS, l’organisme qui délivre la certification. Vous ne pouvez déposer qu’une seule demande par certification et jusqu’à trois demandes pour des certifications différentes, au cours de la même année civile.

Le formulaire « demande de recevabilité à la validation des acquis de l’expérience » - et sa notice explicative- est fixé par arrêté du 29 janvier 2018 publié au Journal officiel du 1er février 2018. Le formulaire s’applique à tous les organismes en charge de délivrer les certifications professionnelles. Il peut désormais être complété en ligne sur le site [Validation des acquis de l’expérience \(VAE\) | Service-Public.fr](https://www.service-public.fr/actualites/2018/01/29/Validation-des-acquis-de-l-exp%C3%A9rience-VAE)

- [Télécharger le formulaire 12818*02](#)
- [Télécharger la notice explicative 51260#03](#)

A la suite de l’examen de votre dossier, l’organisme certificateur se prononcera pour un avis de recevabilité ou de non-recevabilité. Si votre dossier est recevable, vous

recevrez une notification dans un délai maximum de deux mois. L'absence de réponse au terme des deux mois vaut décision d'acceptation. La notification peut comporter des recommandations relatives aux formations complémentaires. La recevabilité administrative de votre demande ne préjuge en rien de la décision finale du jury.

Le livret de recevabilité se compose de **4 rubriques** :

1. Un formulaire de candidature dûment renseigné avec la signature manuscrite ou électronique.
2. Les documents relatifs à la durée de l'expérience en fonction du diplôme visé (activités professionnelles, associatives, bénévoles, syndicales, électorales... ainsi que les périodes de formation initiale ou continue en milieu professionnel).
3. Les pièces justificatives à joindre obligatoirement.
4. Une attestation sur l'honneur qu'une seule demande de VAE a été déposée pour la certification, pour l'année civile en cours

A réception de la recevabilité, le/la candidat.e dispose d'un an pour valider la certification visée

Dossier d'inscription et financement

A la réception de l'acceptation par la DREETS, le/la candidat.e recevra un questionnaire d'autopositionnement permettant d'évaluer précisément la durée nécessaire de son accompagnement. Nous réalisons le montage du dossier de financement pour le/la candidat.e.

Classe virtuelle de présentation du déroulement de l'accompagnement à la VAE

Un entretien de présentation sera réalisé par visioconférence, en collectif ou en individuel, afin de présenter le déroulement de l'accompagnement, le contenu, et répondre aux questions du/de la candidat.e. A l'issue de cette classe virtuelle, le/la candidat.e devra établir un rétroplanning individuel (Réalisation du module, remise des dossiers...) et l'enverra à l'accompagnatrice.

A réception du rétroplanning du candidat, l'accompagnatrice ajustera et enverra un planning finalisé.

Module e-learning d'explicitation des compétences et de compréhension des référentiels

Le/la candidat.e suivra un module en e-learning sur la plateforme 360-learning. Ce module permettra de présenter et de détailler les attentes du Référentiel de Certification et du Référentiel d'Activité et d'Emploi Compétences du titre professionnel "Formateur professionnel d'Adultes".

Les modalités de l'examen seront également explicitées dans ce module.

Atelier d'explicitation de l'expérience

Un ou deux ateliers d'explicitation de l'expérience seront mis en place afin que le/la candidat.e puisse lister les compétences acquises lors de son expérience professionnelle, et échanger avec ses pairs dans le cas d'un atelier collectif.

Classe virtuelle d'approfondissement sur le(s) dossier(s) d'examen et la préparation de l'oral

L'accompagnatrice établira un suivi sur la rédaction des dossiers, apportera des corrections et ajustements. Un contrôle sur la verbalisation des compétences sera également fait à ce moment-là.

En amont, le/la candidat.e s'engage à respecter la date d'envoi des dossiers (Dossier Professionnel et Dossier Projet) à l'accompagnatrice.

Classe virtuelle sur le suivi de la préparation à l'oral

Selon les attentes du RC sur le titre professionnel "Formateur professionnel d'Adultes", le/la candidat.e se verra accompagné à la préparation à l'oral avec des possibilités d'entraînement.

Classe virtuelle de préparation à l'entretien technique

L'accompagnatrice expliquera la finalité de cet entretien et proposera des questions types pour que le/la candidat.e puisse s'exercer.

Entretien final avant examen

Cet entretien permettra au/à la candidat.e et à l'accompagnatrice de refaire un point sur les modalités de l'examen, de répondre aux dernières questions et de mettre le/la candidat.e dans de bonnes conditions pour son examen. Cet entretien final se fera collectivement lors d'une classe virtuelle (si plusieurs candidat.e.s) ou lors d'un entretien individuel.

Type d'accompagnement	Nombre	Modalité	Durée
Classe virtuelle présentation du déroulement de l'accompagnement à la VAE	1	Collectif ou individuel	3h
Module e-learning d'explicitation des compétences et de compréhension des référentiels	1	Individuel	2h
Atelier d'explicitation de l'expérience	2 maximum	Collectif ou Individuel	3h maximum
Classe virtuelle d'approfondissement sur le(s) dossier(s) d'examen et la préparation de l'oral	2 maximum	Collectif ou individuel	6h maximum
Classe virtuelle sur le suivi de la préparation à l'oral	1	Collectif ou individuel	3h
Classe virtuelle de préparation au questionnement à partir de production(s)	1	Collectif ou individuel	2h
Classe virtuelle de préparation à l'entretien technique	1	Collectif ou individuel	3h

Classe virtuelle finale avant examen	1	Collectif ou individuel	2h
--------------------------------------	---	-------------------------	----

Suite de parcours de formation (exemples)

- Licence Professionnelle Formateur d'Adultes
- Licence Formateur en milieu professionnel
- Licence Professionnelle Métier du Conseil et de la formation d'adultes
- Titre Professionnel Responsable Projets et Ingénierie en Formation (RPIF)

Équivalence et passerelle du TP FPA vers ou depuis d'autres certifications : sans objet.

Débouchés professionnels

Formateur·rice d'adultes, Formateur·rice technique, Formateur·rice consultant, Animateur·rice de formation, Concepteur·rice - Formateur·rice, E-formateur·rice, Formateur·rice Coordinateur·rice,...

Moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique mis à disposition du/de la candidat.e dans le cadre des séquences à distance

Le/la candidat.e doit avoir la **configuration minimale suivante** sur son appareil de connexion pour pouvoir suivre correctement l'accompagnement :

- Connexion internet (haut débit conseillé)
- Haut-parleurs et microphone (micro-casque conseillé)
- Caméra pour appels vidéo
- Processeur : minimum 1 GHz
- RAM : minimum 512 Mo
- Logiciel Zoom
- Logiciels permettant la lecture des formats .doc, .xls, .png et .pdf
- Imprimante noire et blanc (conseillée)
- Scanner (conseillé)

Pour toute question pédagogique ou technique, le/la candidat.e peut à tout moment envoyer un mail à contact@startcompetences.com

Tarif et financement

Tarif :

- 1 489€ net de taxes - hors passage à la certification (*exonération de TVA, art.261-4-4°a du CGI*)

Délai d'accès :

Financement au titre du CPF : 14 jours

Financement au titre de l'AIF (Pôle Emploi) avec ou sans co-financement CPF : 1 mois

Financement OPCO ou FAF : 1 mois

Particulier payant à ses frais : 15 jours

Personne ayant besoin d'un aménagement au titre d'une situation de handicap : 4 mois

Contact

Pour toute question, veuillez contacter Sabrina Alves, dirigeante de Start' Compétences : 52, rue de l'Égalité - 30 190 Garrigues Sainte Eulalie ; contact@startcompetences.com ; 06.37.16.49.13